

Leçon 10A : Droit à l'éducation

Droit à l'éducation

Article 26

(1) Toute personne a droit à une éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins dans les niveaux élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire. L'enseignement technique et professionnel doit être généralisé et l'enseignement supérieur doit être accessible à tous en toute égalité, sur la base du mérite.

(2) L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux, et promouvoir les activités des Nations Unies pour le maintien de la paix.

(3) Les parents ont un droit prioritaire de choisir le type d'éducation qui sera donné à leurs enfants.

Déclaration universelle des droits de l'homme

Article 29

1. Les États parties conviennent que l'enseignement des enfants doit viser ces missions :

- a. Le développement de la personnalité, des talents et des capacités mentales et physiques de l'enfant à leur plein potentiel ;
- b. Le développement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, ainsi que des principes consacrés dans la Charte des Nations Unies ;
- c. Le développement du respect des parents de l'enfant, de sa propre identité culturelle, de sa langue et de ses valeurs, des valeurs nationales du pays dans lequel il vit, du pays dont il peut être originaire, et des civilisations différentes de la sienne ;
- d. La préparation de l'enfant à une vie responsable dans une société libre, dans un esprit de compréhension, de paix, de tolérance, d'égalité des sexes et d'amitié entre tous les peuples, groupes ethniques, nationaux et religieux et personnes d'origine autochtone ;
- e. Le développement du respect de l'environnement naturel.

Convention relative aux droits de l'enfant

Points à retenir

1. Les élèves expliqueront pourquoi ils ont droit à l'éducation.
2. Les élèves identifieront que l'éducation élémentaire et fondamentale est gratuite et obligatoire.
3. Les élèves expliqueront pourquoi l'éducation est importante et les renforce.
4. Les élèves raconteront l'histoire d'un jeune homme qui a aidé à apporter de l'eau à sa communauté pendant une période de sécheresse.

Plan de la leçon

1. Bienvenue

Chanson suggérée : « Cette petite lumière à moi » (page 67)

Ou sélectionnez une chanson, un poème ou une activité de votre pays ou de votre culture.

2. Bilan

Questions

1. Quel métier aimeriez-vous exercer dans le futur ?
2. De quel type de formation auriez-vous besoin pour exercer ce métier ?
3. Partagez le plan ou la carte d'entraînement que vous avez réalisé avec la personne assise à côté de vous.

3. Introduction

Demandez à un élève de lire la DUDH, Article 26 (page 65)

Questions

1. Qui a droit à l'éducation ? *Tout le monde !*
2. Quelles sont les deux exigences des étapes élémentaire et fondamentale de l'éducation ? *Elles devraient être gratuites et obligatoires.*
3. Que signifie le terme « obligatoire » ? *Les élèves sont tenus de participer.*
4. Pourquoi est-il important de participer aux cours et d'étudier ? *Ils vous aident à atteindre vos objectifs et à aider votre communauté. L'admission dans l'enseignement supérieur est basée sur le mérite. Plus vous vous préparez, plus vous avez de chances d'évoluer.*
5. Comment l'éducation nous renforce-t-elle ? *Elle nous aide à développer notre personnalité. Elle nous aide à comprendre les droits de l'homme et les libertés fondamentales. Elle nous aide à devenir des citoyens locaux et mondiaux respectueux et responsables.*
6. Qui a le droit de choisir le type d'éducation qui vous est donné ? *Vos parents*

Montrez la mini-affiche sur le droit à l'éducation (page 68).

Questions

1. Que voyez-vous sur cette photo ? *Des enfants à l'école*
2. Quels sont les défis qu'ils doivent relever dans le cadre de leur éducation ou que vous avez dû relever dans le cadre de la vôtre ?
3. Qui voudrait nous parler d'un moment où il, ou elle, a appris quelque chose qui était très important ou utile pour vous ?

4. Développement

Lisez l'Article 29 de la CDE (page 65)

L'Article 29 de la CDE reprend bon nombre des idées que l'on retrouve dans l'Article 26 de la DUDH. Toutefois, l'Article 29 de la CDE comprend plusieurs points supplémentaires concernant l'éducation.

Question

Quels sont certains des points importants de l'Article 29 ?

- *Le développement de la personnalité, des talents et des capacités mentales et physiques de l'enfant à leur plein potentiel.*
- *Le développement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.*
- *Le développement du respect des parents de l'enfant, de sa propre identité culturelle, de sa langue et de ses valeurs, des valeurs nationales du pays dans lequel il vit, du pays dont il peut être originaire, et des civilisations différentes de la sienne.*
- *La préparation de l'enfant à une vie responsable dans une société libre, dans un esprit de compréhension, de paix, de tolérance, d'égalité des sexes et d'amitié entre tous les peuples, groupes ethniques, nationaux et religieux et personnes d'origine autochtone.*
- *Le développement du respect de l'environnement.*

Le dernier point est lié à l'histoire suivante.

Activité : Le garçon qui maîtrisait le vent (pages 69 et 70)

Lisez l'histoire puis montrez la photo du moulin à vent.

Il s'agit de l'histoire vraie d'un jeune homme qui a appris des informations utiles qui l'ont aidé à construire quelque chose d'extrêmement important pour sa communauté.

Questions

1. Quelles sont les difficultés rencontrées par William pour s'instruire ?
2. Qu'a-t-il fait pour continuer à s'instruire ?
3. À quels obstacles William et sa famille ont-ils fait face ?
4. Comment les villageois percevaient les défis auxquels ils étaient confrontés ?
5. Qu'a fait William avant de commencer à construire le moulin à vent ?
6. Comment l'éducation a-t-elle aidé William à sauver son village ?
7. Pourquoi le moulin à vent était-il si important pour le village ?
8. Quelle était la particularité du moulin à vent ?
9. Pouvez-vous retrouver le vélo sur l'image ?

5. Conclusion

Questions

1. De quelle manière votre éducation pourrait-elle aider votre famille, vos amis ou votre communauté ?
2. Qu'avez-vous besoin d'apprendre ?
3. Qui peut vous aider à apprendre ?
4. Comment votre gouvernement peut-il vous aider à obtenir une éducation ?

6. Défi

- Parlez de William et de son moulin à vent avec votre famille ou vos amis.
- Expliquez comment William a utilisé son éducation pour faire preuve de responsabilité envers sa communauté.

Cette petite lumière à moi

Chanson folklorique africaine

Chanson populaire

The musical score is written in 4/4 time with a key signature of one flat (Bb). It consists of four systems of music. The first system is an instrumental introduction. The second system begins with the lyrics: 'Cette pe - tite lu - mière à moi Je vais le lais - ser briller / Par - tout où je vais, Je vais le lais - ser briller / Dans la maison de mon voi - sin, Je vais le lais - ser briller'. The third system continues the lyrics: 'Cette pe - tite lu - mière à moi Je vais le lais - ser briller Cette pe - tite lu - mière à / Par - tout où je vais, Je vais le lais - ser briller / Dans la maison de mon voi - sin, Je vais le lais - ser briller'. The fourth system, starting at measure 15, concludes the piece with the lyrics: 'moi Je vais le lais - ser briller Laisse - le briller, tout le temps, laisse - le briller / vais, Je vais le lais - ser briller Laisse - le briller, tout le temps, laisse - le briller / sin, Je vais le lais - ser briller Laisse - le briller, tout le temps, laisse - le briller'. The score includes a piano accompaniment in the bass clef and a vocal line in the treble clef.

1. Cette petite lumière à moi, je vais la laisser briller.
Cette petite lumière à moi, je vais la laisser briller.
Cette petite lumière à moi, je vais la laisser briller.
La laisser briller, la laisser briller, la laisser briller !
2. Partout où je vais, je vais la laisser briller,
Partout où je vais, je vais la laisser briller,
Partout où je vais, je vais la laisser briller,
La laisser briller, la laisser briller, la laisser briller !
3. Cette petite lumière à moi, je vais la laisser briller.
Cette petite lumière à moi, je vais la laisser briller.
Cette petite lumière à moi, je vais la laisser briller.
La laisser briller, la laisser briller, la laisser briller !

Pour écouter la musique, rendez-vous sur l'onglet **LANGUES**, sélectionnez **FRANÇAIS**, puis cliquez sur le bouton **Musique**. <https://go-hre.org/resources/music-french/>



Droit à l'éducation

Leçon 10A : Droit à l'éducation

Développement

Activité : Le garçon qui maîtrisait le vent

William Kamkwamba était un jeune écolier du Malawi, doué pour réparer les radios. Il passait son temps libre à chercher dans la casse locale des composants électroniques qu'il pourrait utiliser pour fabriquer ou réparer des objets pour ses amis et ses voisins. Cependant, sa famille était composée d'agriculteurs qui luttait contre la pauvreté et les mauvaises conditions agricoles, et elle n'avait pas les moyens de payer ses frais de scolarité, si bien qu'il a été contraint d'abandonner l'école. Heureusement, William a persuadé son professeur de sciences de le laisser continuer à assister à son cours et de lui donner un accès à la bibliothèque de l'école où il a appris des connaissances sur l'ingénierie électrique et la production d'énergie.

Mais alors que William apprenait tout ce qu'il pouvait, le pays commença à connaître une terrible sécheresse. Il n'y avait aucun moyen d'apporter de l'eau au village. Les plantes et les animaux périssaient, y compris les récoltes de sa famille. Ils avaient ensuite été dépouillés de leurs maigres réserves de céréales, ce qui donna lieu à des émeutes et des vols, la

population luttant désespérément contre la famine. Cherchant à sauver son village de la sécheresse, William utilisa ses connaissances et les matériaux qu'il avait récupérés plus tôt, et il créa un petit prototype de moulin à vent capable d'alimenter une pompe à eau électrique. Cependant, pour construire un plus grand moulin à vent pour le village, William avait besoin de l'autorisation de son père pour démonter le vélo familial afin d'en récupérer les pièces. Mais comme c'était le seul vélo du village et le dernier bien de la famille, son père refusa de prendre le risque.

Ce n'est que lorsque le chien de William mourut de faim que sa mère intervint et convainquit son père de revenir sur sa décision et de permettre à William d'utiliser le vélo. Avec l'aide de ses amis et des quelques membres restants du village, ils construisirent une éolienne grandeur nature qui permit aux villageois d'apporter de l'eau au village, sauvant ainsi la population de la famine. Aujourd'hui, William s'emploie à aider d'autres villages à faire de même, afin d'améliorer la vie de tous.



<https://learnenglishwithafrica.com/william-kamkwamba-2/>

Adapté, https://en.wikipedia.org/wiki/William_Kamkwamba

